



ALERTE DE SECURITE

Méfiez-vous des acomptes

Les temps sont durs. Peut-être avez-vous du mal à joindre les deux bouts en ce moment. Peut-être venez-vous de perdre votre emploi ou avez-vous dû faire face à des dépenses imprévues. Mais désormais, vous avez une solution à votre problème. Sur Internet ou dans un journal, vous lisez une petite annonce où l'on propose des prêts quelle que soit la situation financière ou l'endettement des personnes. Certes, les taux d'intérêt sont un peu élevés mais cette solution vous permettra de tenir jusqu'à ce que votre situation s'améliore. Vous avez parlé au prêteur, fourni les informations nécessaires, et l'on vous a assuré que votre prêt était accepté. Seul bémol, on vous demande de verser les deux premières mensualités du prêt afin de prouver votre bonne foi. On vous a donné la consigne d'envoyer la somme par l'intermédiaire d'une société de transfert d'argent. Le prêteur vous garantit que vous recevrez la totalité du prêt dès qu'il aura reçu vos paiements.

Malheureusement, après avoir effectué la transaction, vous vous apercevez que le numéro de téléphone du prêteur n'est plus attribué. Vous n'avez plus aucun moyen de joindre la société et le prêt que l'on vous a promis n'arrive jamais. Vous venez d'être victime d'une escroquerie « à la demande d'acompte ».

Escroquerie à la demande d'acompte

« Un crédit insatisfaisant ? Pas de crédit ? Nous avons la solution. » Nous connaissons tous ce type d'annonce qui propose des prêts sans tenir compte de la situation financière ni de l'endettement des personnes. Vous pouvez trouver ce type d'offre dans de grands journaux comme sur Internet. Peut-être avez-vous l'impression de vous adresser à des sociétés connues et dignes de confiance. Celles-ci prennent pour cible des personnes actives traversant des périodes difficiles et profitent hélas des plus vulnérables.

Tandis que certaines sociétés se spécialisent en toute légalité dans les prêts, proposant des crédits loin d'être parfaits, le nombre d'escroqueries aux prêts frauduleux ne cesse d'augmenter. Les prêteurs frauduleux peuvent paraître très sincères. Ils savent quelles questions poser et comment rassurer les plus méfiants. Toutefois, ces prêteurs frauduleux ont un point commun : ils exigent un versement avant que le montant du prêt ne vous soit versé.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils visant à éviter les escroqueries à la demande d'acompte :

- N'oubliez pas que Western Union déconseille l'utilisation d'un service de transfert d'argent pour envoyer de l'argent à quelqu'un que vous ne connaissez pas et dont vous ne pouvez vérifier l'identité.
- Choisissez votre éventuel prêteur avec soin. Pour ce faire, commencez par vérifier
- auprès de votre association de consommateurs locale ou auprès du ministère public si des plaintes ont été déposées contre la société.
- Gardez à l'esprit le fait que les véritables prêteurs n'exigent pas d'acompte pour un prêt que vous n'avez pas encore reçu. « Vous n'avez pas besoin de payer pour obtenir votre prêt. »
- Gardez à l'esprit le fait que lorsque vous envoyez de l'argent par l'intermédiaire d'un service de transfert d'argent, c'est comme si vous payiez en liquide.
- Western Union n'est pas associé au prêteur ni à la société en question, et ne peut donc pas garantir la réception ni la qualité des biens ou services que vous achetez.
- Gardez à l'esprit le fait qu'une proposition trop belle pour être vraie cache le plus souvent une fraude.

Western Union prend très au sérieux le problème des fraudes à la consommation. Nous attachons beaucoup d'importance à nos clients et sommes conscients que l'argent qu'ils gagnent est le fruit d'un dur labeur. Lorsque les clients sont victimes de fraudes, nous aussi nous sentons victimes. C'est pourquoi nous souhaitons vous informer sur les différents types de fraude à la consommation.